

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Énard, le **lundi 12 mai 2014, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet

Les conseillers: Caroline Huot, Hugo Bondu, Larry Boimenu,
Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Stéphane Poirier

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

112-05-2014

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Larry Boimenu appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
12 mai 2014 - 19 h**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 30 avril 2014
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 30 avril 2014
 - 04.03 Registre des comptes à payer au 12 mai 2014
 - 04.04 Registre des salaires du 30 mars au 03 mai 2014
 - 04.05 Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence
 - 04.06 Rescision de la résolution numéro 308-09-2013 – Emploi d'été Canada 2014
 - 04.07 Rencontre annuelle du député de Labelle – 26 mai 2014
 - 04.08 Omnium de golf au profit de la FCHML – 4 juin 2014
 - 04.09 CLD – tournoi de golf-bénéfice et tour cycliste 2014
 - 04.10 Projets de développement régionaux dans le cadre du *Programme de développement forestier*
 - 04.11 Formation d'un comité de développement économique
05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 05.01 Municipalité de Mont-St-Michel – Demande d'appui – modification du SCRSI

- 06. TRANSPORT
 - 06.01 Lacelle et Frères - soumission location niveleuse
 - 06.02 Soumissions - balais de rues
- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 07.01 Informations du représentant à la RIDL
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 08.01 Demande de dérogation mineure DPDRL140009 – 48, chemin des Pins
 - 08.02 Dépenses prévues et autorisées – CCU du 24 avril 2014
- 09. LOISIRS
 - 09.01 Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc. – Demande pour utiliser les installations de la municipalité à l’occasion de la fête nationale du Québec en juin 2014
 - 09.02 Offre d’emploi – préposé à l’entretien de la patinoire
 - 09.03 Offre d’emploi étudiant – préposés à l’accueil du parc de la Biche
- 10. CULTURE
 - 10.01 Réseau Biblio des Laurentides – Proposition de nouveaux ordinateurs au public
 - 10.02 Réseau Biblio des Laurentides – Assemblée générale annuelle 2014 – 4 juin 2014 à 16 h, à Sainte-Agathe-des-Monts
 - 10.03 Journées de la culture – 26,27 et 28 septembre 2014
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
 - 11.01 Forum national sur les lacs – 11, 12 et 13 juin 2014 à Mont-Tremblant
 - 11.02 Environex – échantillon d’eau sortie de l’égout pluvial – chemin de l’Église
- 12. AVIS DE MOTION
- 13. RÈGLEMENT
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

113-05-2014

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

114-05-2014

Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 30 avril 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt le rapport budgétaire, le bilan et les transferts de fonds au 30 avril 2014 :

2014/04/23 17:18:01		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				N° Page	1	
		Rapport des modifications				Année	2014	
Résolution	Note	Péri	Prise d'effet	N° de compte	Débit	Crédit	Budget	Budget rev.
2014-04-23	TRANSFERTS DE FONDS	4	2014/04/23	02-110-00-310-00		800	2 828	2 028
				02-110-00-310-01	800			800
				02-130-00-310-00		1 000	1 886	886
				02-130-00-310-01	1 000			1 000
				02-220-00-426-00		210	754	544
				02-220-00-421-00	210			210
				02-220-00-442-02		725	6 000	5 275
				02-220-00-421-02	725			725
				02-220-00-421-01		150	155	5
				02-220-00-425-00		130	745	615
				02-220-00-425-01	280		325	605
				02-320-00-425-01		390	677	287
				02-320-00-339-00	70			70
				02-320-00-421-00	625		350	975
				02-320-00-425-00	115		275	390
				02-320-00-425-03	80		322	402
				02-320-00-494-00		5	307	302
				02-320-00-455-00	5		1 700	1 705
				01-279-10-000		67 126	-21 000	-88 126
				02-320-00-525-01	33 546		1 886	35 432
				02-330-00-425-04		60	430	370
				02-330-00-421-00	60		175	235
				02-330-00-425-01		305	675	370
				02-330-00-455-00	5		1 525	1 530
				02-330-00-526-00	300			300
				02-330-00-640-00		510	4 714	4 204
				02-330-00-516-00	510		14 274	14 784
				02-330-00-525-01	33 580		1 886	35 466
				02-320-00-421-01		500	522	22
				02-701-50-151-00		100	35 523	35 423
				02-701-20-151-00	100			100
				02-701-50-252-00		10	931	921
				02-701-20-252-00	10		21	31
				02-701-20-422-00		26	1 900	1 874
				02-701-20-420-00	10		260	270
				02-701-30-422-00	16		525	541
				02-701-50-425-05		40	225	185
				02-701-50-455-00		10	200	190
				02-701-50-425-03	50		225	275
				02-320-00-411-00		4 500	11 788	7 288
				02-701-50-525-05	4 500		566	5 066

2014/05/12 11:45:33		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				N° Page	1	
		Rapport des modifications				Année	2014	
Résolution	Note	Péri	Prise d'effet	N° de compte	Débit	Crédit	Budget	Budget rev.
2014-04-30	TRANSFERT DE FONDS	4	2014/04/30	02-701-50-151-00		5 400	35 423	30 023
				02-130-00-151-00	1 400			1 400
				02-230-00-151-00	4 000			4 000
				02-701-50-213-00		30	931	901
				02-230-00-213-00	30		82	112
				02-701-50-222-00		135	2 420	2 285
				02-230-00-222-00	125		213	338
				02-701-20-252-00	10		31	41
				02-701-50-232-00		60	1 071	1 011
				02-230-00-232-00	60		95	155
				02-701-50-242-00		125	1 983	1 858
				02-230-00-242-00	125		175	300
				02-701-50-252-00		60	921	861
				02-230-00-252-00	60		82	142
				02-701-50-262-00		25	466	441
				02-230-00-262-00	25		41	66
				01-279-10-000		10 000	-88 126	-98 126
				02-320-00-525-01	5 000		35 432	40 432
				02-330-00-525-01	5 000		35 466	40 466

2014/04/23
17:32:45

MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF
Rapport des modifications

N° Page 1
Année 2014

Résolution	Note	Péri	Prise d'effet	N° de compte	Débit	Crédit	Budget	Budget rev.
2014-04-23	TRANSFERTS DE FONDS	4	2014/04/23	02-330-00-620-00		1 000	35 834	34 834
				02-330-00-632-00	1 000		1 414	2 414
				01-211-11-130		600	- 678 811	- 679 411
				02-590-00-670-00	600			600

ADOPTÉE

115-05-2014

Registre des comptes à payer au 30 avril 2014

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 30 AVRIL 2014			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1400192	À	M1400197	79 494,23 \$
L1400198	À	L1400208	16 305,05 \$
C1400209	À	C1400232	8 614,93 \$
TOTAL			104 414,21 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

116-05-2014

Registre des comptes à payer au 12 mai 2014

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 12 MAI 2014			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1400233	À	M1400243	6 527,11 \$
C1400244	À	C1400245	2 422,07 \$
L1400246	À	L1400252	4 488,55 \$
TOTAL			13 437,73 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

117-05-2014

Registre des salaires pour la période du 30 mars au 3 mai 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 30 mars au 3 mai 2014, se totalisant 30 228,06\$. Chèques numéro : D1400138 à D1400188.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

118-05-2014

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 30 AVRIL 2014			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1400043			À VENIR
ENB1400044	À	ENB1400061	1 914,30 \$
TOTAL			1 914,30 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

119-05-2014

Rescision de la résolution numéro 308-09-2013 – Emploi d'Été Canada 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution numéro 308-09-2013 – Emploi d'Été Canada 2014.

ADOPTÉE

120-05-2014

Rencontre annuelle du Député de Labelle – lundi 26 mai 2014

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, Danielle Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Jacinthe Valiquette, à assister à la rencontre annuelle du Député de Labelle qui se tiendra à Mont-Laurier, le lundi 26 mai 2014 et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

121-05-2014

Participation de la Municipalité de Lac-du-Cerf au tournoi de golf annuel de la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier – 4 juin 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer madame Danielle Ouimet, mairesse, pour représenter la Municipalité de Lac-du-Cerf lors du tournoi de golf annuel de la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier, le mercredi 4 juin 2014.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à émettre un chèque à l'ordre de la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier, en paiement pour le souper au montant de 60,00\$. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

122-05-2014

Participation de la municipalité de Lac-du-Cerf au tournoi de golf annuel du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle – 11 juin 2014

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer madame Danielle Ouimet, mairesse, pour représenter la Municipalité de Lac-du-Cerf lors du tournoi de golf annuel du CLD d'Antoine-Labelle, le mercredi 11 juin 2014.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à émettre un chèque à l'ordre du CLD d'Antoine-Labelle, en paiement pour le souper au montant de 60,00\$. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

123-05-2014

Projet dans le cadre du Programme de développement régional et forestier

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a présenté une demande de financement dans le cadre du *Programme de développement régional et forestier (PDRF)* ;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise Madame Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, à signer tout document relatif au projet intitulé «Sentiers de raquettes et pédestre au parc de la Biche» et présenté dans le cadre du PDRF.

ADOPTÉE

124-05-2014

Formation d'un comité de développement économique

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de former un comité de développement économique. Siégeront au comité les personnes suivantes :

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Mairesse	Danielle Ouimet
Représentants municipaux	Caroline Huot
	Jacques de Foy
	Stéphane Poirier
Citoyen	Alain Perreault
Commerçants	A déterminer
Sec.-trésorière et directrice générale	Jacinthe Valiquette

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

125-05-2014

Demande d'appui de la Municipalité de Mont-Saint-Michel – Modification du «Schéma de couverture de risques en sécurité incendie»

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Stéphane Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la municipalité de Mont-Saint-Michel que la Municipalité de Lac-du-Cerf n'appuie pas leur demande présentée à la MRC d'Antoine-Labelle voulant de modifier le «Schéma de couverture de risque en sécurité incendie» lors de la révision, afin de reconnaître la formation des pompiers et officiers comme pertinente pour effectuer les visites de prévention des risques élevés et très élevés dans le but de ne pas embaucher un technicien en prévention incendie pour ce travail.

ADOPTÉE

TRANSPORT

126-05-2014

Adjudication de contrat à Lacelle et Frères pour les services d'une niveleuse

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour les services d'une niveleuse à Lacelle et Frères pour le taux horaire de 90\$ l'heure plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

127-05-2014

Adjudication de contrat à Gaston Gougeon Excavation inc. pour les services de balais de rues

CONSIDÉRANT les offres de services reçues :

Gaston Gougeon Excavation Inc.

Balai aspiraieur 115\$ l'heure plus les taxes applicables
Balai rotatif 100\$ l'heure plus les taxes applicables

Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Balai de rue 159,54\$ l'heure taxes incluses

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat pour les services de balais de rue à Gaston Gougeon Excavation inc.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

HYGIÈNE DU MILIEU

Information du représentant à la RIDL

Monsieur Raymond Brazeau explique que le gouvernement a accepté pour aller de l'avant avec le site de compostage. Si tout va bien, l'an prochain nous devrions avoir une collecte à trois voies soit un bac brun pour les déchets de table.

URBANISME

128-05-2014

Demande de dérogation mineure DPDRL140009

**48, chemin des Pins
Partie du lot 35B, rang 8, Canton de Dudley**

ATTENDU que Monsieur Claude Dumais présente une demande de dérogation mineure pour la construction projetée d'un bâtiment principal sur une partie du lot 35B, du rang 8, du Canton de Dudley;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure concerne le règlement 198-2000 relatif au zonage, article 3.4.2.2 b) et la grille des spécifications 2-5, par l'implantation projetée du bâtiment principal à 8 mètres de la ligne avant, soit un empiètement de 7 mètres dans la marge de recul avant prescrite à 15 mètres;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure concerne le règlement 198-2000 relatif au zonage, article 7.1.3, par la profondeur du bâtiment résidentiel projeté qui serait de 4,27 mètres du côté nord-ouest et de 6,71 mètres du

côté sud-est, soit respectivement 2,93 mètres et 0,49 mètre de moins que la profondeur de 7,2 mètres prescrite;

ATTENDU que les distances et mesures sont représentées sur le plan projet d'implantation 7835-F préparé par M. Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, le 25 mars 2014, au numéro 10130 de ses minutes;

ATTENDU que selon l'acte de vente numéro 79101 datant du 30 mai 1961, l'immeuble d'une partie du lot 35B du rang 8 du canton de Dudley avait des dimensions de 375 pieds de front sur le lac Mallonne et 100 pieds de profondeur. Il s'agit des mêmes dimensions mentionnées dans la déclaration de décès et de transmission 20 307 901 datant du 1er octobre 2013 et dans l'acte de vente 20 625 755 datant du 4 mars 2014. Le terrain pourrait donc subir une opération cadastrale bien qu'il ne respecte pas le règlement actuel de lotissement, ayant été enregistré avant le 1er mars 1984, et ce conformément à l'article 6.2 du règlement 199-2000 relatif au lotissement;

ATTENDU qu'un plan de possibilité préparé par M. Sébastien Jacques, technologue professionnel, le 14 mars 2014, montre la possibilité d'implanter une installation septique sur le terrain advenant que la dérogation mineure soit acceptée;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont étudié la présente demande et qu'ils ont constaté l'état des lieux lors de la visite à la propriété faite le 24 avril 2014;

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que Monsieur Claude Dumais se fait entendre lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 mai 2014, en demandant au Conseil municipal si les membres du conseil autoriseraient la dérogation mineure en la modifiant par l'implantation projetée du bâtiment principal à 7 mètres de la ligne avant (chemin), soit un empiètement de 8 mètres dans la marge de recul avant prescrite à 15 mètres et en respectant la marge de recul au lac de 20 mètres. Il ajoute que cela modifierait la profondeur du bâtiment résidentiel projeté qui serait de plus ou moins 5,27 mètres du côté nord-ouest et qui respecterait la profondeur de 7,2 m prescrite du côté sud-est;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Larry Boismenu résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf refuse la demande de dérogation mineure DPDRL140009, telle que présentée.

Toutefois, le Conseil municipal accepte d'accorder une dérogation mineure, et ce, conditionnellement à ce que la demande soit modifiée en présentant un nouveau plan d'implantation comme suit :

La résidence projetée doit respecter la marge de recul de 20 mètres par rapport au lac;

La résidence projetée doit être à un minimum de 7 mètres de la ligne avant du terrain, autorisant ainsi un empiètement de 8 mètres dans la marge de recul avant.

La résidence projetée doit respecter les marges de recul latérales de 7 mètres;

La résidence projetée doit respecter la profondeur prescrite de 7,2 m du côté sud-est et se rapprocher le plus possible de cette profondeur du côté nord-ouest;

Les propriétaires doivent être conscients qu'ils seront à proximité d'un chemin, sans compter que cela peut-être bruyant et que la municipalité épand qu'une seule fois par année de l'abat-poussière sur les voies publiques.

ADOPTÉE

129-05-2014

Dépenses prévues et autorisées – CCU 24 avril 2014

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les frais de
déplacement ci-dessous :

24 avril 2014

Membres du CCU et employés municipaux

Louise Caron	34 \$
Bernard Émard	34 \$
Denis Simard	34 \$
Marilyne Fraser	34 \$
<u>Jacinthe Valiquette</u>	<u>34 \$</u>
	170 \$

et de rembourser les dépenses et les frais de déplacement régulièrement
encourus dans l'exercice de leurs fonctions aux membres du Comité
consultatif d'urbanisme (autres que les élus) qui ont assisté aux visites de
propriétés conformément au Règlement 228-2005 et ses amendements
décrétant les taux pour les frais de déplacement, d'hébergement et de repas,
sur présentation de pièces justificatives.

Élus municipaux

Danielle Ouimet	53,85 \$
<u>Jacques de Foy</u>	<u>53,85 \$</u>
	107,70 \$

TOTAL 277.70 \$

ADOPTÉE

LOISIRS

130-05-2014

**Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc. – Demande pour utiliser les
installations de la municipalité à l'occasion de la Fête nationale du
Québec – 24 juin 2014**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Club des Loisirs
du Lac-du-Cerf à utiliser le terrain de jeux Raymond Charbonneau, le centre
civique et le centre communautaire lors de la Fête nationale du Québec, le 24
juin 2014.

ADOPTÉE

131-05-2014

Offre d'emploi – Préposé à l'entretien de la patinoire

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'afficher à l'interne une offre d'emploi demandant un préposé à l'entretien de la patinoire se lisant comme suit :

OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La Municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un préposé à l'entretien de la patinoire.

NATURE DU POSTE

Saisonnier – Temps partiel
Emploi à temps irrégulier et selon les conditions climatiques - Horaire variable

Sous l'autorité du conseil municipal de Lac-du-Cerf, le préposé est responsable de l'entretien de la patinoire et à cette fin, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la patinoire.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Préparer la surface du terrain;
- Arroser la patinoire;
- Dénéiger la patinoire avec la souffleuse et le grattoir avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture (si nécessaire);
- Réparer les trous et les fissures dans la glace;
- Dénéiger les cabanes des joueurs;
- Dénéiger et sabler (si nécessaire) devant les portes d'entrée;
- Dénéiger les bandes permettant à la machinerie d'entrer sur la patinoire;
- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire fonctionner le matériel d'entretien de la patinoire;
- Assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la machinerie, voir à leur entretien et à leur rangement;
- Assurer l'entretien ménager du centre civique et voir à se procurer les produits de nettoyage;
- Déverrouiller le centre civique avant l'arrivée des utilisateurs;
- Verrouiller le centre civique à la fermeture et voir à ce que toutes les portes soient bien verrouillées, que les lumières soient fermées, que le chauffage ne soit pas trop élevé et que les chasses d'eau des toilettes ne soient pas restées enclenchées;
- Ouvrir les lumières de la patinoire;
- Afficher l'horaire d'utilisation de la patinoire.

L'arrosage et le déneigement de la patinoire se feront en dehors des heures d'ouverture de façon à assurer la sécurité des utilisateurs.

Heures d'ouverture de la patinoire et du centre civique :

Dimanche au jeudi : De 12 h à 20 h
Vendredi et Samedi : De 12 h à 21 h

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir une connaissance de l'entretien d'une patinoire
Faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une habileté certaine à communiquer avec le public
Être disponible 7 jours par semaine

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur.

* À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire (art. 3.01 c) de la convention collective en vigueur).

DÉBUT DE L'EMPLOI

Disponible à compter du 1^{er} décembre 2014.

COMMENT POSTULER

Faire parvenir un curriculum vitae complet, au plus tard le lundi 2 juin 2014, 14 h, à l'adresse suivante :

**Madame Jacinthe Valiquette
Municipalité de Lac-du-Cerf
«Préposé à l'entretien de la patinoire»
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0**

Seules les personnes, dont la candidature sera retenue, seront contactées.

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical.

ADOPTÉE

132-05-2014

Offres d'emploi étudiant – Préposés à l'accueil du parc de La Biche

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de publier sur le site internet et de publier par média poste une offre d'emploi demandant deux étudiants en vue de pourvoir le poste de préposé à l'accueil au parc de La Biche et se lisant comme suit :

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL – PARC «LA BICHE»

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche de deux étudiants en vue de pourvoir le poste de préposé à l'accueil au parc *La Biche*.

Type de poste

Personne salariée étudiante
Horaire de travail: 30 h par semaine
Durée de l'emploi : du 15 juin au 16 août 2014

Responsabilité

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, le préposé doit:

- Accueillir les gens, les informer de nos attraits touristiques et distribuer différents feuillets;
- Percevoir les droits d'entrée et remettre les reçus à cet effet;

- Comptabiliser les droits d'entrée en fin de journée et remplir les formulaires à cet effet;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches;
- Ramasser les ordures dans les poubelles situées près de la plage et dans le parc;
- Voir à la propreté à l'entrée du site.

Exigences

- Être disponible à compter du 15 juin jusqu'au 16 août 2014;
- Être étudiant à temps plein (preuve requise);
- Être disponible, débrouillard, autonome, polyvalent, dynamique et jovial;
- Communiquer facilement avec le public;
- Avoir un moyen de transport pour se rendre au travail.

Conditions salariales

13,84 \$ de l'heure

Information

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le lundi 2 juin 2014 – 14 h** à l'adresse suivante:

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
«PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL – PARC LA BICHE 2014»
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0**

Télécopieur : (819) 597- 4036
Courriel : dq@lac-du-cerf.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

c. c. Monsieur Antonio Grenier, représentant syndical.

ADOPTÉE

CULTURE

133-05-2014

Réseau Biblio des Laurentides – Proposition de nouveaux ordinateurs au public

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la proposition de Réseau Biblio des Laurentides pour le remplacement de deux ordinateurs au public à la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

134-05-2014

Réseau Biblio des Laurentides – Assemblée générale annuelle 2014 – 4 juin 2014 à Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU que le Réseau Biblio des Laurentides tiendra son assemblée générale annuelle le 4 juin 2014 à 16h, à Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU que la responsable de la Bibliothèque Madame Francine Boismenu demande l'autorisation de pouvoir y assister en compagnie de Mesdames Danielle Ouimet et Caroline Huot;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mesdames Francine St-Louis, Danielle Ouimet et Caroline Huot à assister à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio des Laurentides qui se tiendra à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 juin 2014, à 16 h et de rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

135-05-2014

Journées de la culture - 26 - 27 et 28 septembre 2014

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer aux 18^{es} Journées de la culture, qui se tiendront les 26, 27 et 28 septembre prochain, en inscrivant comme événement «l'Heure du Conte». Cette activité se tiendra le samedi 27 septembre 2014, à la bibliothèque municipale de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 mai 2014

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Forum national sur les lacs – 11, 12 et 13 juin 2014 à Mont-Tremblant

Le 3^e Forum national sur les lacs se tiendra les 11, 12 et 13 juin prochains à Mont-Tremblant sous le thème de la surveillance volontaire.

Environex – Échantillon d'eau à la sortie de l'égout pluvial, chemin de l'Église

L'échantillon d'eau prise à la sortie de l'égout pluvial, chemin de l'Église, le 28 avril dernier confirme ce qui suit :

		4495 boul. Wilfrid-Hamel suite 150, Québec Québec G1P 2J7		☎ 418.977.1220 1.877.977.1220 ☎ 418.614.9777				
Rapport Préliminaire		Bio-visite numéro : 2014-157220						
Client :	Municipalité de Lac-du-Cerf			Téléphone :	(819) 597-2424			
Contact :	Valiquette, Jacinthe			Télécopieur :	-			
Adresse :	19, chemin de l'Église Lac-du-Cerf Québec, Canada J0W 1S0							
Date de prélèvement :	28 avril 2014		Date de réception :	29 avril 2014 08:52		Date de résultat :	2 mai 2014	
Date d'approbation :								
Entrepreneur :				# d'installation :				
No.Projet ou No. Bon Commande :	LDC 001-2014			Numéro de dossier Environex :				
Prélevé par :	Marilyne Fraser							
1 : Identification de l'échantillon : Sortie de L'Égout Pluvial								
Lieu du prélèvement :	Sortie de L'Égout Pluvial			État à la réception :	Conforme		Notre référence au MDDEFP :	
Matrice / Nature de l'échantillon :	Eau de consommation			Origine de l'échantillon :	Eau		Point d'échantillonnage :	
Chimie Organique de l'Eau Brute / Usée								
Analyse			Méthode	Date d'analyse		Valeurs de référence		
Hydrocarbures pétroliers C10 - C50	< 100 µg/L							(*)
Identification des Produits Pétroliers (IPP)	Voir la section commentaire pour résultat							(*)
Commentaires : Concentration d'hydrocarbures insuffisante pour interprétation qualitative.								
* : Analyse effectuée en sous traitance par : Laboratoires AGAT, Maxxam Analytique Inc.								
<small>Les analyses sont effectuées dans les Laboratoires Environex de Québec. Ces derniers sont accrédités par le Ministère du Développement Durable, Environnement, Faune et Parcs (MDDEFP) du Québec, selon la norme internationale ISO/CEI 17025 pour les domaines analytiques suivants : 1, 2, 3, 4, 6, 15, 22, 30, 40, 50, 85, 95, 601, 603, 604, 605, 606 et 700. Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.</small>								

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

136-05-2014

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 38.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maïresse

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maïresse